

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
 REPUBLIQUE FRANCAISE  
 ARRONDISSEMENT DE PONTOISE  
 CANTON DE TAVERNY

\* \* \* \*

COMMUNE DE FREPILLON

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 en date du 7 octobre 2010**

L'an deux mil dix, le sept octobre à 21 heures, les membres du Conseil municipal légalement et individuellement convoqués le vingt-neuf septembre 2010, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Bernard TAILLY, Maire.

**Présents :**

Bernard TAILLY (*Maire*)

Yves GITTON, Michelle TORTOSA, Jean BENITEZ DE LUGO, Patricia ZEISS, Dominique BERNARD (*maires adjoints*)

Raynald BEAUFILS, Martine BERNARD, Cédric CHEVROLLIER, Dominique COUDRAY, Jean-Pierre DUCHESNE, Bernard PAUTET, Patricia POIZAC, Nathalie POUILLE, Monique RISCH, Chantal WALTER, (*conseillers municipaux*)

**Représentés par pouvoir :**

Micheline MAINGUET, pouvoir donné à Michelle TORTOSA

Roger MIGNOT, pouvoir donné à Cédric CHEVROLLIER

**Secrétaire de séance :** Dominique BERNARD

---

La séance est ouverte à 21 h 00 sous la présidence de Bernard TAILLY.  
 Il est procédé à l'appel des Conseillers.

Le compte-rendu de la séance du 24 juin 2010 est adopté à l'unanimité.

**1. URBANISME - ENVIRONNEMENT**

**1.1. Rapport prix et qualité du service public d'élimination des déchets (Tri action)**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Après avoir commenté certains chiffres clés, Monsieur le Maire expose les faits marquants de l'année 2009 :

- ✓ Changement de prestataire : la société Val Horizon remplace la société Fayolle
- ✓ Le maintien de la commune de St Leu au sein du syndicat
- ✓ La baisse de la taxe enlèvement des ordures ménagères

Oui l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal prend acte du rapport.

**1.2. Rapport prix et qualité du service d'eau potable (SIAEP)**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal n'émet aucune observation sur le rapport présenté par Monsieur le Maire, Président du SIAEP et prend acte de la volonté du syndicat de mener une campagne de remplacement des branchements plomb.

### **1.3. Transfert de la parcelle AC 29 dans le domaine privé de la commune**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Afin de faciliter le passage du réseau assainissement dans la rue du Coudray prolongée au lieu dit « les Tillot » la commune a acquis en 1999 sur le budget assainissement une parcelle cadastrée AC 29 d'une superficie de 128 m<sup>2</sup>. Monsieur le Maire propose compte tenu de la clôture du budget assainissement de transférer cette parcelle dans le domaine privé de la commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le transfert à compter du 31 décembre 2010.

## **2. FINANCES**

### **2.1. Budget supplémentaire 2010 Commune**

Rapporteur : Yves GITTON

Monsieur le Maire adjoint présente pour chaque section les réajustements de dépenses et recettes 2010 en complément du budget primitif de la commune.

Le budget supplémentaire de la commune s'équilibre à la somme de

Section de fonctionnement :	2 489 974,35 €
Section d'investissement :	1 929 662,79 €

Monsieur GITTON rajoute qu'il a été possible d'abonder l'opération « gymnase-école » de 50 000 € du fait de la clôture du budget assainissement.

À l'unanimité, le budget supplémentaire est approuvé.

### **2.2. Renouvellement du placement de la trésorerie**

Rapporteur : Yves GITTON

Monsieur GITTON propose de délibérer en vue de renouveler le placement de fonds sur compte à terme auprès de l'Etat à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2010.

À l'unanimité, la délibération est approuvée.

### **2.3. Demande de subvention dans le cadre du Fond d'Aménagement Urbains (FAU)**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire, après avoir exposé le fonctionnement du FAU, propose au Conseil municipal de demander une subvention au titre de la 2<sup>ème</sup> part d'un montant de 227 653 € représentant 50 % de la participation communale accordée pour la surcharge foncière de l'opération des Carreaux.

À l'unanimité, le Conseil municipal autorise la demande de subvention.

### **2.4. Modification de la délibération en date du 7 avril 2010 relative à l'affectation de résultat 2009 budget assainissement**

Rapporteur : Monsieur le maire

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal modifie la délibération du 7 avril 2010 et décide l'affectation au budget principal de la commune de la somme de 170 702 €.

### **2.5. Clôture du budget assainissement**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le budget assainissement est clôturé à la fin de l'exercice 2010.

### **3. ADMINISTRATION GENERALE**

#### **3.1. Mise à jour du tableau des effectifs**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le maire soumet une proposition de modification du tableau des effectifs de la commune qui s'avère nécessaire pour tenir compte :

- d'un besoin des services lié à une vacance de poste
- d'une réussite à un examen
- d'une évolution de carrière

Il est précisé que l'effectif reste constant.  
La délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **3.2. Lancement d'une consultation en vue de passer un marché d'entretien du réseau éclairage**

Rapporteur : Monsieur le maire

Monsieur le Maire expose la nécessité économique de passer un marché d'entretien avec une entreprise pour le réseau d'éclairage public.

À l'unanimité, le Conseil municipal autorise le lancement de la consultation.

#### **3.3. Autorisation de signature d'une convention avec France Habitation**

Rapporteur : Monsieur le maire

Le Conseil municipal dans sa séance du 24 juin 2010 a accordé à France Habitation la garantie des emprunts à contracter auprès de la caisse des dépôts et consignations pour la construction de logements sociaux aux Carreaux.

En contrepartie de la garantie, 20 % des logements seront réservés à la commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le nombre de logements réservés pour la commune qui s'élève à 17 logements : 5 logements PLAI, 12 logements PLUS et autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la SA France Habitation en vue d'en bénéficier.

#### **3.4. Demande de subvention auprès du Conseil général pour les opérations d'enfouissement de réseaux, d'électricité, d'éclairage public et des télécommunications**

Rapporteur : Monsieur le maire

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention du Conseil général du Val-d'Oise pour les travaux d'enfouissement des réseaux aériens, dans le cadre du contrat particulier de 4 ans mis en œuvre par le Département et propose de transmettre les dossiers en programmant les voies suivantes :

- avenue Charles de Gaulle
- rue du Boudar
- rue de Méry
- rue d'Oradour

La délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **3.5. Demande de subvention auprès du SMDGTVO programme 2011**

Rapporteur : Monsieur le maire

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité le dépôt d'une demande de subvention auprès du syndicat pour l'année 2011 et retient en priorité l'avenue Charles de Gaulle et la rue du Boudar.

#### **4. QUESTIONS DIVERSES**

##### **4.1. Vente d'un bien communal**

Rapporteur : Monsieur le maire

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte de vente de la propriété communale cadastrée AH 239 sise au 7 rue Jean Mermoz pour un montant de 312 000 € à Monsieur et Madame LAMRI.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée par Monsieur le maire à 22 h 35.

---